

# LA VOIX DE

# Kanaky



MARS-AVRIL 2019 • N° 12 • 100 FCFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com

ISSN 260663239

# Les provinciales pour Kanaky



L'humanité

## DANS CE NUMÉRO

### EDITORIAL

N'ayons plus peur,  
mobilisons-nous ..... 2

### COMMÉMORATION

4 mai 2019, vu de la  
maison..... 2

### POLITIQUE

Voter, un acte essentiel pour  
construire l'indépendance  
de Kanaky..... 3

Vote du 12 mai 2019 ..... 4

### CULTURE

Le Fifo..... 4-5

### ÉDUCATION

Les nouveautés de la rentrée  
scolaire 2019 ..... 5

### INTERNATIONAL

Relations internationales :  
les indépendantistes s'y  
préparent ..... 6

Kanaky/Vanuatu : enfin .. 6-7

### ÉCOLOGIE

Nourrir les hommes,  
c'est donner la vie..... 7

### SOCIAL

Emploi local..... 8

# Kanaky est en train de naître

## N'ayons plus peur, mobilisons-nous

43,3 %, un résultat qui a surpris tout le monde, de même que la participation record. Un résultat qui rassure les indépendantistes et inquiète, voire plus, les non indépendantistes : ne vont-ils pas demander à l'État de ne pas aller aux deux référendums suivants prévus dans l'Accord de Nouméa? Encore « mieux », ils proposent de « dégeler les corps électoraux » démontrant ainsi que les accords que leurs représentants ont signés ne les engagent pas dans le processus d'émancipation.

Peine perdue puisque les provinciales sont fixées au 12 mai 2019 et que les CAS, (Commissions Administratives Spéciales), débutent le premier mars avec une mise à jour importante de la liste spéciale provinciale.

Mais pendant trente ans ils n'ont cessé d'entraver la mise en œuvre sincère et complète des dispositifs de l'Accord de Nouméa par :

- un rééquilibrage économique, social et politique insuffisant,
- une fraude électorale massive sur la liste provinciale malgré le Congrès de Versailles de 2007, via un « politiquement clos » en 2015,
- des transferts de compétences « incomplets » pour ne pas sortir du

modèle français par peur de s'émanciper alors même que le mouvement des gilets jaunes aussi remet en cause ce modèle, - un peuple kanak colonisé dit « au centre du dispositif » mais repoussé en touche par un « peuple calédonien dans la France ».

Ce 43,3 % rappelle à tous que malgré les efforts développés pour emmener la revendication dans le mur après trente ans de manœuvres, ça n'a pas marché.

Effectivement il y a maintenant un formidable espoir que la tutelle de la France devienne de plus en plus un partenariat avec le nouvel État en construction, Kanaky ou Kanaky Nouvelle-Calédonie, peu importe.

Notre principal adversaire s'appelle l'abstentionnisme : bien sûr qu'il faut s'inscrire mais il faut surtout voter sinon je contribue à laisser le pays aux mains de ceux qui n'ont pour objectif que de préserver leurs privilèges et de poursuivre l'assistanat sous couvert de l'État français.

Parce que malgré l'Accord, le pouvoir en place a besoin pour exister de continuer à faire peur aux populations concernées ou de les détourner de l'objectif et ça marche : 45807 électeurs (30 %) sur les 152457 de la liste provinciale n'ont pas voté en 2014.

À la différence du 4 novembre 2018, nous allons voter pour des listes et des personnes le 12 mai prochain ; mais à la différence des élections provinciales de 1999, 2004, 2009 et 2014, il reviendra à nos futurs élus au Congrès de 2019 de déclencher le second référendum en 2020 (voire un 3<sup>ème</sup> en 2022) et c'est une étape capitale vers l'indépendance.

43,3 % représente cette lourde responsabilité de chaque électeur du « oui » qui s'est mobilisé pour soutenir une cause qu'il considère comme juste, légitime et indispensable à une paix durable, pour construire Kanaky et accompagner le peuple colonisé vers son émancipation. Chaque électeur du corps électoral provincial devra se mobiliser une nouvelle fois le 12 mai en ayant pour seul repère le drapeau du pays monté une première fois le 1<sup>er</sup> décembre 1984, reconnu par le colonisateur en 2010 comme emblème du pays et affiché partout pour le 4 novembre 2018.

Le choix de mener le combat par le vote démocratique aura coûté la vie à Jean-Marie et Yéyé le 4 mai 1989 et trente ans après le peuple répond présent et il ne pourra pas en être autrement le 12 mai prochain.

## COMMÉMORATION

### 4 mai 2019, vu de la maison...

4 mai 1989... Trente années sont passées après l'assassinat de Jean-Marie TJIBAOU et Yeïwene YEÏWENE par Djubelly WEA.

Au mois de décembre, nous nous rappellerons qu'il y a trente-cinq ans, l'embuscade de WAAN YAAT, privait la tribu de 10 de ses papas.

Avec le temps, ils ne servent plus que de marqueurs d'une période « les événements »...

Un autre siècle, c'était avant, maintenant c'est plus comme ça... Presque jusqu'à dire que « nous vivons ensemble dans la terre de parole et de partage »... A nous replonger dans les souvenirs et les archives pour raconter à nos enfants l'histoire de leurs grands-pères, je choisis un angle de vue que je définis « citoyen ».

La dernière responsabilité assumée par Jean-Marie TJIBAOU est la signature en 1988 des Accords de « Matignon » et « Oudinot ». Dans le cadre imposé par l'État, il représentait le FLNKS, impliquant de fait une signature en responsabilité, sans en référer aux bases militantes, à l'opposé des usages du Mouvement d'Union Calédonienne dont il était Président.

Cependant, en tant que Président du gouvernement provisoire de la République de KANAKY, la responsabilité de l'exécution des orientations

politiques du mouvement lui incombait.

Signer ces accords c'était permettre dans une nouvelle organisation statutaire, à toute une génération d'élus et de techniciens, de travailler à leurs idées avec à la fois des ressources militantes, mais aussi enfin des outils institutionnels. À partir de ce moment, le mouvement a géré des milliards de francs dans un axe affiché de rééquilibrage.

Ayant « quitté » le chantier au début de l'étape des fondations, il aura finalement eu une influence sur la mise en place de ce qui constitue nos institutions, mais au final très peu sur notre quotidien tout court, trente ans après sa mort.

« Le peuple n'a que ce pourquoi il se bat... » Son espoir, « mais avec tout le monde », c'était l'indépendance en 1998, pas en 2018...

Soit le vieux n'était qu'un rêveur romantique et la réalité est qu'il se trompait comme ceux qui comme moi ont voté « OUI » l'année dernière... Soit il avait raison et nous allons devoir assumer vingt ans de retard sur la feuille de route, et de n'avoir su faire peuple, peut-être même d'en avoir abandonné l'idée. La génération de ses premiers arrières-petits-enfants va devoir grandir et investir un monde avec des défis bien plus grands que celui de faire peuple.

#### Dates de commémorations

4 mai 1989 - 4 mai 2019 :

30 ans de Jean Marie Tjibaou, Yeïwene Yeïwene et Djubeli Wea.

5 mai 1988 - 5 mai 2019 :

31 ans des 19 d'Ouvéa.

Nous voudrions préciser à nos lecteurs que les familles Yeïwene, Tjibaou et Wea ont fait le travail de réconciliation il y a maintenant 15 ans. Le devoir de mémoire reste la marque de respect à cultiver.

Dans chacun de ces lieux Tiendanite, Maré et Ouvéa, chaque année les personnes s'organisent pour commémorer ces dates.

42000 non-citoyens du pays attendent sur le tableau annexe, et poussent politiquement pour voter aux élections provinciales.

Le 24 mars, nous relançons la section de base UC de Hyedanite.

Le 4 mai, ce que nous avons décidé à la maison c'est de faire l'accueil du matin, la messe, le dépôt de gerbe et de fleurs, puis nous irons bénir le mémorial consacré à l'épisode du 5 décembre 1984 de l'histoire de notre pays.

À chacun de savoir quelle part il consacre à ce jour, et aux jours qui suivront.

Jean-Philippe TJIBAOU

## VOTER, un acte essentiel pour construire l'indépendance de Kanaky

« Le vote est toujours universel, libre, secret, égal et obligatoire. Il peut être direct ou indirect. La nationalité et la citoyenneté permettant de participer au vote sont définies par une loi organique »

(Article 3 du projet de constitution du 19 janvier 1987, rédigé par nos leaders indépendantistes de l'époque puis déposé à l'ONU la même année.)



Le Pays, devenu indépendant, en 2020, il le faut! Une constitution sera rédigée après concertation avec toutes les populations concernées qui choisiront d'y vivre.

Actuellement, la loi qui régleme ce droit de vote pour l'élection provinciale du 12 mai 2019, est la loi organique du 19 mars 1999 qui précise l'application de l'Accord de Nouméa. Cet accord de décolonisation n'a malheureusement pas été mis en œuvre intégralement car une majorité d'élus au sein du congrès se réclament du maintien de la Calédonie dans la France et n'ont pas pour principale préoccupation de décoloniser.

Cette élection du 12 mai 2019, est essentielle pour garantir la décolonisation du pays, pour garantir des choix politiques permettant une réelle amélioration des conditions de vie de toutes les populations, pour une réelle prise en compte des populations laissées de côté...

Notre projet d'indépendance n'est certainement pas ce qu'affirme Mme Cornaille qui serait d'aller vers une indépendance ethnique (interview NC lère du 22 février). Comment cette personne, comme beaucoup d'autres qui entretiennent la peur, peut-elle méconnaître ce qui a été exprimé depuis longtemps par le peuple kanak en lutte et par un militant non kanak Pierre

DECLERCQ qui disait :

« Le terme Kanak ne désigne pas une ethnie, ni une race. L'objectif d'une société Kanak signifie la construction d'un peuple multiracial, solidaire et fraternel. Cela ne veut pas dire que la future société sera entièrement mélanésienne. Le droit à la différence sera respecté mais nous ferons en sorte que cela n'entraîne pas de rapports de domination d'une ethnie sur l'autre ».

Attention aux défenseurs de l'écologie de ne pas se faire piéger.

Si cette élection du 12 mai 2019 est essentielle cela veut dire, que chacun doit se mettre dans la situation de pouvoir voter, d'exprimer son point de vue sans laisser les autres décider à sa place.

#### Être dans la possibilité de voter implique plusieurs conditions à prendre en compte :

• **La première condition est de figurer sur la liste électorale qui, pour le 12 mai, s'appelle LESP.**

Ceux qui n'ont pas fait leur démarche en mairie avant le 31 décembre 2018 ne pourront pas voter aux provinciales. Cependant rien n'est perdu pour le référendum en 2020, faites votre démarche d'inscription en mairie avant le 31 décembre 2019.

En revanche, tous ceux qui sont allés en mairie dans les délais sont invités maintenant à s'intéresser à la décision finale qui sera prise pour leur inscription. Pour cela, lire l'article de la voix de Kanaky précédent, le N° 11 (page 3) qui traitait de l'itinéraire de votre inscription. Pour cet itinéraire, voici quelques dates à connaître pour faire ce qui est nécessaire afin d'être sûr de figurer sur la LESP. Donc, dès le

30 avril chaque citoyen de Kanaky saura, en allant vérifier dans sa mairie, s'il est autorisé à voter le 12 mai 2019.

**Attention tout enfant de citoyens qui aura ses 18 ans avant le 11 mai 2019 pourra voter. Il aura été inscrit d'office par la mairie où il a répondu au recensement militaire à 16 ans.**

• **La deuxième condition pour pouvoir voter le 12 mai c'est de savoir où vous devez voter.**

Nous attirons l'attention de tous ceux qui figurent sur la liste électorale de BELEP - ILE DES PINS - MARE - LIFOU - OUVEA que les bureaux de vote à la Vallée du Tir n'existeront pas comme pour le référendum! Tous devront se déplacer dans leur île respective ou obtenir le droit de voter par procuration, démarche à effectuer en gendarmerie, commissariat de police, consulat ou autre dès maintenant avec une simple déclaration sur l'honneur.

• **La troisième condition réside dans le fait d'avoir envie d'exercer ce droit de vote!**

Ce droit consacre l'égalité de tous. Par le vote, choisissons des indépendantistes dans chacune des 3 provinces qui demain poseront les bases d'une nouvelle société. **Si tu ne votes pas tu laisses le pouvoir à des élus qui empêcheront l'avènement de KANAKY en 2020!**

#### Les dates à retenir :

Dès le **16 mars** consultez votre courrier : une lettre peut vous être envoyée par la mairie, disant que vous avez été refusé pour la liste provinciale. Attention, cette décision de la CAS est PROVISOIRE.

Avant le **25 mars**, rapportez en mairie les justificatifs indiqués manquants qui sont demandés dans la lettre.

Le **29 mars** la liste provinciale provisoire est affichée dans chaque mairie pendant 10 jours. Allez la consulter. Si vous n'y figurez pas alors que vous pensez remplir les conditions, préparez un recours (lettre et justificatifs) à déposer au tribunal de première instance de Nouméa ou à l'annexe de Koné ou de Lifou.

Date limite pour déposer les recours : **8 avril** ; vous devrez participer à l'audience prévue à partir du **9 avril**.

Le **30 avril** allez en mairie consulter la liste provinciale devenue définitive pour le vote du **12 mai** et voir votre lieu de vote.

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE Kanaky	
Je vous communique mes coordonnées :	
Prénom .....	<input type="checkbox"/> OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky
NOM .....	<input type="checkbox"/> 1 an (6 numéros) soit 1000 F cfp
Adresse .....	<input type="checkbox"/> 1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3000 F cfp ou 30 euros
..... Tël. ....	<input type="checkbox"/> Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros
Email .....	A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de :
Date .....	Signature
ELAN DES CONQUES BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX NOUVELLE-CALÉDONIE Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46 IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346	
Bimestriel • Responsable de publication : Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX • Nouvelle-Calédonie Email : lavoixdekanaky@gmail.com • Imprimé en 2500 exemplaires sur les presses des IRN • ISSN N° 260663239	

## Vote du 12 mai 2019

### Un petit vent de liberté

Le dimanche 12 mai 2019, nous allons voter pour les « provinciales », certes. Les majorités des provinces ne seront pas bouleversées : comme lors des cinq autres élections, le Nord et les Îles resteront indépendantistes, et le Sud restera majoritairement accro à ses politicards de droite, parrainés par divers lobbies.

L'important, le 12 mai, se sera surtout la partie 'Congressiales' comme chaque fois, le Nord mandatera 15 de ses 22 élus provinciaux pour être aussi au congrès du Pays, le Sud 32 sur 40, et les îles 7 sur 14, soit un congrès de 54 membres. Et chacun y sera en proportion de ses résultats.

Actuellement, cela donne un total de 25 indépendantistes, record à battre ; et 29 non indépendantistes, passés pour la première fois sous la barre de 30 depuis 1989 !

Le congrès peut-il, pour la première fois, avoir une majorité indépendantiste ?

- La tendance va dans ce sens (cf. tableau ci-dessous des élus au congrès depuis 1989), et le référendum confirme.

	1989	1995	1999	2004	2009	2014
Indep	22	19	23	18	23	25
non indep	32	35	31	36	31	29

- De plus, une simulation faite par un historien, en supposant que tous les « oui » voteront des listes indépendantistes, et les « non » des listes adverses le 12 mai, donne les résultats suivants en élus indépendantistes au congrès :

Nord : 11 (10 depuis 2014) / Sud : 10 (6 depuis 2014) / Îles : 6 (7 depuis 2014) ; total 27 sur 54, soit la moitié.

- Et enfin, si l'on suppose que les Îles iront mieux voter qu'au référendum, et gardent alors leur 7<sup>e</sup> siège indépendantiste, le congrès peut, oui, basculer à 28 indépendantistes contre 26 de droite !

À remarquer quand même... qu'il faudra éviter de faire comme nos adversaires : vendre la peau de l'ours avant de l'avoir, disons, assommé !

### Ce que peut y gagner le Pays

- **L'emploi local** : les indépendantistes sont beaucoup plus attachés à l'emploi local que nos adversaires qui y voient aussi pour certains « l'avantage » d'augmenter le pourcentage de « métros » au pays.

Les indépendantistes pourront améliorer la loi du Pays sur l'emploi local, la feront mieux appliquer, et lutteront contre les tricheries. Du coup, tous les Calédoniens y gagneront, les jeunes surtout : ils trouveront du travail plus facilement, et pourront acquérir des compétences d'expérience pour eux-mêmes et pour le pays.

- **La justice sociale, les taxes et impôts** : Oui, notre pays a des records d'inégalité, parce que ses lois (et absences de lois) le permettent. Pour exemple : les 10 % qui ont le plus, possèdent en moyenne 8 fois plus que les 10 % ayant le moins. En France et autour de nous, c'est environ 4 fois plus.

Les indépendantistes majoritaires pourront imposer de rendre le « jeu » plus équitable, taxer « mieux » les plus riches, et des revenus qui échappent à toute taxation, contrôler les niches fiscales, les défiscalisations, etc.

Ils pourront aussi régler enfin le scandale

des 20 milliards de pertes annuelles sur nos cotisations retraite, accélérer la réforme de la taxe sur l'extraction du Nickel, contrôler les marges abusives...

Si on ajoute un meilleur contrôle de l'habitat social, de l'immobilier et de ses plus-values, etc., alors il y aurait plus de justice sociale et donc moins de délinquance, plus de réussite scolaire, moins de clivages entre les gens et les quartiers.

- **Le congrès devenu indépendantiste, le gouvernement basculerait aussi...**

Or c'est le président du gouvernement (actuellement Philippe Germain) qui peut signer des accords avec des pays du pacifique (Loi organique 99-209, art 28) : moins acheter à 22000 km, davantage échanger dans le pacifique, sera meilleur pour le pays.

C'est le président actuel du gouvernement qui s'est vu refuser par la France les moyens de créer et capter une épargne locale. Les indépendantistes, plus motivés, seraient plus performants !

- **Le vivre ensemble devrait aussi en être amélioré** ; les indépendantistes demandent depuis longtemps des débats de fond au congrès et au gouvernement, sur le projet de société calédonien notamment, et par exemple sur la délinquance, considérée comme une fatalité alors qu'elle est organisée par la façon de gouverner. Là aussi nous serons plus efficaces car plus proches de la population en souffrance, et plus motivés !

- **Il y a bien d'autres exemples, à vous de les imaginer !**



### La Réforme du primaire : une réforme en demi-teinte

« Circulez, y'a rien à voir » serait-on tenté de dire de prime abord... Sauf qu'à y regarder de plus près et si les acteurs de l'éducation s'en saisissent les textes permettent de sensibles évolutions à la triste réalité que nous connaissons tous depuis des années : un échec scolaire massif qui touche principalement les enfants kanak et océaniques et tous ceux issus de classes sociales populaires ou défavorisées.

La réforme, passée en catimini a été votée au Congrès le 10 janvier dernier. Elle n'entrera réellement en vigueur qu'en 2020. Ne la cherchez pas sur le site des provinces ou de la DENC, ils ne vous proposent que les programmes de 2012... Comme quoi. Si vous souhaitez les consulter, il vous faudra télécharger le journal officiel de la Nouvelle Calédonie du 22 janvier sur [juridoc.gouv.nc](http://juridoc.gouv.nc) (délibérations 381 et 382).

D'ailleurs à l'occasion de cette rentrée scolaire, nous avons posé la question à plusieurs enseignants et enseignantes du primaire pour savoir ce qui allait changer... À chaque fois, la même réponse : « Ne vous inquiétez pas, les nouveaux programmes ne rentrent en vigueur que l'année prochaine, il y aura juste un aménagement des cycles pour une meilleure liaison avec le collège, et puis,

toute cette année on sera en formation, on vous tiendra au courant plus tard. »

Effectivement, les programmes sont certes revus, mais restent très calqués sur les programmes de France. On se permet quand même quelques contextualisations pour tenir compte des « spécificités de la Nouvelle Calédonie » au niveau « culturel, social, géographique, en histoire et éducation civique »... Bref, le minimum quoi ! (article 3).

Au niveau de l'enseignement du français, des mathématiques, on reste délibérément calés sur les programmes de France, comme si on était incapable d'imaginer autre chose !

**Au niveau des langues vivantes** (articles 15, 16, 17) : L'apprentissage de l'anglais devient obligatoire, à la différence des langues kanak... Il faudra que les parents la demandent, supplient parce qu'évidemment rien n'est prévu pour vraiment valoriser ces langues qui ont été interdites pendant des générations ! Le plan de valorisation des langues kanak auprès des parents, des enseignants et des élèves, ce n'est pas encore pour demain ! Du coup, tout est en place pour perpétuer le discours classique « pourquoi vous parler des langues kanak, les parents qui parlent ces langues ne les transmettent même pas à leurs enfants et ne font pas la demande... ». Nouveauté quand même : « les autres langues océaniques » pourront être enseignées... Ouverture donc, en direction du wallisien, du futunien, du reo mahoi, etc.

**L'autre nouveauté**, c'est aussi la mise en place, enfin ! car c'est une demande de longue date des Associations de Parents d'élèves, du Conseil d'École (article 27). L'équivalent du Conseil d'Administration

des collèges et lycées. Composé de 10 membres (dont 3 parents et un représentant coutumier), on peut regretter que les nominations soient faites par le directeur ou la directrice de l'école... On note aussi qu'aucune représentation des élèves n'est prévue au sein de ce Conseil d'École : C'est tout à fait typique d'un système scolaire qui refuse d'entendre la voix des principaux intéressés : les enfants !

**Un autre conseil voit le jour également : le conseil « école-collège »** et là, bizarrement les parents disparaissent (article 24), sans doute qu'ils ne sont pas assez « mûrs » pour traiter de la liaison primaire/secondaire, pas assez au courant, pas assez informés...

**En conclusion**, Cette réforme du primaire ne va pas vraiment changer fondamentalement les choses, ni, selon nous inverser la triste tendance à créer de la discrimination au sein de nos écoles. Par contre, si par endroits les parents parviennent à se rassembler et à demander des aménagements importants concernant la prise en compte de leur culture et de leurs langues, on peut espérer que de nouveaux modes de fonctionnement voient le jour et qu'à la prochaine réforme on s'attaque résolument à tout ce qui contribue à la perpétuation d'une forme latente d'échec scolaire. Les prochains chantiers qui nous attendent sont nombreux : La réforme de la formation des enseignants, une réelle prise en compte des vœux des parents et des enfants, la réforme des programmes, la réforme des rythmes scolaires et du calendrier scolaire. En attendant, courage à tous, regroupons-nous pour que dès la mise en place des Conseils d'école on fasse entendre la voix des parents dans les quelques 300 écoles publiques du pays !

(Papeete le 9 février 2019)

## Les nouveautés de la rentrée scolaire 2019

La rentrée 2019 nous a apporté son lot de petites réformes, de petits aménagements qui sans bouleverser le paysage éducatif de la Calédonie vont quand même constituer des jalons dans la lente reconquête de notre souveraineté en matière éducative. Dans cet article nous traiterons d'abord de la réforme du primaire, puis lors du prochain numéro nous aborderons les réformes qui seront votées fin mars concernant la réforme de la voie générale, technologique et professionnelle.

## CULTURE

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES FILMS ET DOCUMENTAIRES Océaniques (FIFO)

« Un espace pour oser le réveil des consciences »

Comme à l'accoutumée, Papeete, a reçu pour la 16<sup>e</sup> année le Festival International du Film Océanien.

Du 5 au 10 février 2019, la maison de la culture de Papeete est devenue le site où s'échangent points de vue, expériences, ou simplement idées, tous dans le même objectif : comment démocratiser la culture, mais aussi et surtout échanger les expériences des peuples de l'Océanie, avec cette volonté de rapprocher la caméra ou le micro de ceux qui n'ont pas de « carte de visite ».

Treize films étaient en compétition, des courts-métrages allant de 50 à 90 mn tous axés sur des thématiques bien d'actualité telle la question des échanges ou de la recherche d'une cohésion de nos sociétés face au changement climatique, ou encore la recherche de soi pour mieux affronter le monde de l'autre. Le FIFO c'est justement l'invitation au voyage de la découverte.

L'Océanie c'est 0,5 % de l'humanité, et un « continent liquide » avec une superficie qui recouvre plus du tiers de la surface du globe. Un continent qui regorge d'une richesse culturelle encore trop peu connue. Le documentaire s'est saisi de cette spécificité pour rendre visible le réel, en l'occurrence celui de cette région du monde de plus en plus convoitée par les grandes puissances. Faire le choix

d'allumer une caméra sur les parties les plus reculées de nos archipels et pays du Pacifique Sud, c'est déjà le début d'une reconnaissance. Et la reconnaissance c'est le refus de l'oubli.

Kanaky était honoré à ce festival par l'inscription de deux films à l'affiche : « Au nom du Père, du Fils et des Esprits », et « Cyril, ma part kanak ». Ils ont été tous deux primés.

L'intégration de Kanaky dans la région, c'est de la relation politique et économique, mais c'est aussi la capacité de relever d'autres défis sur le plan intellectuel, et culturel pour contribuer à ces nouvelles dynamiques portées par les moyens modernes de la communication. À l'ère du numérique, faisons du réel notre empreinte dans l'écriture du futur.

(Papeete le 9 février 2019)

## Relations internationales : les indépendantistes s'y préparent

Notre mobilisation et notre unité nous ont permis d'atteindre un score honorable le 4 novembre 2018, 43.3 %, mettant ainsi « nos rêves à portée de main ». Cette nouvelle page de notre histoire nous demande aussi à plus observer, plus être à l'écoute de l'exercice diplomatique ou de la géopolitique au-delà de notre zone économique exclusive de 1 740 000 km<sup>2</sup>. Car faut-il le rappeler, **le Pacifique est désormais « le centre du monde »**, où seront concentrés les principaux intérêts de la planète.

D'ailleurs, au lendemain du référendum en Kanaky, on a pu assister à un nouvel échange de haut niveau entre la Chine et les États-Unis en Papouasie-Nouvelle-Guinée lors du sommet de l'APEC (Coopération Économique pour l'Asie-Pacifique). **Chaque puissance avançant ses pions afin de maintenir une influence stratégique** sur la zone Pacifique.

Dans le même esprit, on a pu observer la **contre-attaque australienne, particulièrement à l'endroit des pays mélanésiens** ayant bénéficié dernièrement de la puissance de Pékin : Suva et Port-Vila ont reçu la visite du Premier Ministre Australien, Scott Morrison, une première depuis 1990.

**Canberra a montré des signes considérables** ces dernières semaines pour

témoigner de son attachement à Paris dans la gouvernance future de la région. Également, on a assisté à un « jeu » commercial avec la signature de **contrats d'achat de sous-marins** au lendemain même de l'annulation d'achat d'Airbus sous le leitmotiv de pouvoir contrer une influence chinoise déjà bien ancrée en Océanie. Stratégie Indo-pacifique?

S'agissant de la solidarité internationale en soutien aux peuples frères encore sous domination coloniale, et compte tenu de leurs participations actives à nos côtés en 2018, nous devons nous engager là où nous sommes pour faire acte de **solidarité d'abord envers nos frères et sœurs de West Papua** qui continuent à subir un génocide par les Indonésiens.

**La situation corse et catalane déshonore la démocratie en Europe** où deux puissances obligent des peuples à s'inscrire dans la confrontation alors même que les urnes avaient donné le pouvoir aux indépendantistes et nationalistes. Le procès des leaders catalans est une honte pour l'Espagne et Déshonneur pour l'Europe.

Enfin, au niveau du Mouvement de Libération Nationale kanak, nous avons pu noter ces derniers jours **l'arrivée des observateurs de l'ONU pour la révision des listes électorales** tout comme



**nous avons pu participer à la session d'ouverture du comité des 24 de l'ONU** fin février à New-York pour continuer à construire notre victoire en 2020.

C'est avec ce même état d'esprit que **nous poursuivrons le travail durant cette période pré-référendum sur la scène régionale et internationale** afin de continuer à attacher la paille sur laquelle le Front Indépendantiste, il y a tout juste quarante ans, avait affiché notre objectif de revendication politique pour notre droit inné et actif à l'auto-détermination.

En 2020, en devenant indépendant, nous pourrions aller au-delà de l'article 28 de la loi organique. Nous ne serons plus dans une compétence partagée avec la France sur le plan régional mais dans une compétence pleine et entière.

## Kanaky / Vanuatu : Enfin... Mais, encore, sous le contrôle de la France !

Le 13 février dernier, le 1<sup>er</sup> sommet économique entre Kanaky et le Vanuatu s'est tenu au siège de la Commission du Pacifique Sud (CPS), à Nouméa. Le Vanuatu est l'État mélanésien le plus proche de nous (environ 500 km à l'Est), une longue tradition culturelle nous unit, un long combat politique nous rassemble notamment depuis son accession à l'indépendance en 1980.

Sur ce dernier point, les leaders indépendantistes Kanak ont toujours reçu le soutien infaillible de ce nouvel État dans notre combat pour l'accession à la pleine souveraineté. Walter Lini (1<sup>er</sup> Premier Ministre) avait cette célèbre maxime : « La

*Mélanésie ne sera pas libre tant que Kanaky et West Papua ne seront pas libres ».*

Depuis lors, le FLNKS n'a eu de cesse d'entretenir des liens privilégiés avec les leaders Ni-Vanuatu successeurs de Walter Lini, à l'instar de l'honorable Barak Sopé et de tant d'autres. La création du Groupe Fer de Lance Mélanésien (Port-Vila, 1988) scellera le combat du peuple Kanak pour sa liberté au travers de la Mélanésie toute entière et viendra consolider progressivement et durablement les relations politiques entre mélanésiens. Le 1<sup>er</sup> sommet économique, Kanaky/Vanuatu est la traduction même de la logique politique du FLNKS et des leaders nationalistes

Kanak : échanger d'abord avec les États insulaires mélanésiens dont la taille, la démographie, les enjeux économiques, politiques, géopolitiques sont quasiment similaires.

Faute pour nous d'être souverain, ce projet d'accord sera validé définitivement à Paris.

La même démarche pourra être entreprise auprès d'un autre État mélanésien, les Iles Salomon. Les Fidji et la Papouasie Nouvelle-Guinée, avec un marché plus important, en raison de leur taille, sont également des partenaires potentiels du Gouvernement de Kanaky dans un avenir proche.



Ce sommet économique a vu un parterre divers et varié de personnalités du monde économique, industriel et artisanal, de représentants du patronat, de scientifiques, d'investisseurs potentiels, d'élus politiques loyalistes venus écouter avec attention les stratégies économiques et commerciales du Gouvernement ni-Vanuatu pour les quinze années à venir. La démonstration faite à tour de rôle

## Nourrir les hommes, c'est donner la vie

**En Nouvelle-Calédonie, nous produisons seulement 18 % de notre nourriture** (hors agriculture vivrière). Un chiffre extrêmement faible qui n'est que le reflet d'une politique coloniale dans laquelle l'autonomie du territoire passe au second plan. Par définition, une colonie enrichit la métropole mais doit en rester dépendante afin de maintenir l'autorité de tutelle. C'est ainsi que l'on peut facilement trouver des denrées alimentaires importées de France, parfois en container frigorifique par avion sur 22 000 km.

**Vivons-nous dans un désert ? Non.** Chacun sait ici que la nature est abondante et généreuse pour peu qu'on ne la détruise pas et qu'on respecte ses équilibres fondamentaux.

Nous avons besoin d'une grande révolution verte au pays ! Un retour salvateur à la terre si on veut lutter contre : la malbouffe et son cortège de maladies (obésité, diabète, malnutrition, pathologies dentaires...), la désertification de la brousse au profit de la ville, le chômage, la vie chère...

**Pour atteindre la souveraineté alimentaire,** nous devons modifier et développer l'enseignement agricole qui se réduit au lycée de Pouembout et à quelques structures de formation éparses. Au minimum, chaque province devrait être dotée d'un grand lycée agricole pour former nos futurs cultivateurs. Nous avons l'obligation de nous détacher de la

dépendance aux semences importées et modifiées pour produire nous-même des semences paysannes reproductibles. Sans semences, pas d'agriculture !

**Il faudra penser la création d'une grande banque nationale de production, stockage et distribution de graines** pour fournir les agriculteurs du pays. L'agriculture bio (permaculture, syntropie, agroforesterie etc.) a cet avantage de vouloir se débarrasser des machines (coûteuses et polluantes) et de la chimie (herbicides, insecticides, pesticides, fongicides...) qui représentent de très lourdes charges financières pour les producteurs, les poussant à s'endetter toujours plus alors que ces méthodes détruisent et stérilisent les sols. Pour produire, nous devons restaurer nos systèmes hydriques naturels qui sont très perturbés par la déforestation liée à l'élevage et à la mine.

**Les mesurées prises jusqu'à aujourd'hui ne résolvent en rien** le manque de couverture végétale pérenne qui est le seul moyen de garantir l'infiltration des eaux dans le sol. Enfin, la question foncière est centrale dans l'objectif d'atteindre la souveraineté alimentaire : les terres fertiles ont en grande partie été spoliées et distribuées aux colons dont les descendants occupent toujours des propriétés gigantesques (parfois plusieurs milliers d'hectares !) pour une faible production (mais de haute qualité reconnaissons-le !). Il est temps



de repenser notre occupation de l'espace pour un système plus juste pour tous, la redistribution des terres est indispensable, loin des méthodes clientélistes et électoralistes comme l'exonération des frais de succession.

**Le volet transformation des produits agricoles** est tout aussi fondamental et très vaste car nous pouvons produire tout ce dont nous avons besoin : huiles, laits, farines, fruits séchés, légumes en bocaux/conserves, gâteaux, plats préparés et tant d'autres tout en s'imposant des normes drastiques sur leur composition. Pour cela nous devons nous équiper de coopératives à taille humaine qui transformeront, sans ajout de produits de synthèse (colorants, exhausteurs de goût, stabilisateurs de texture...). Encore un secteur porteur, pourvoyeur d'emploi, de formation et de bien être pour notre population.

En Nouvelle-Calédonie, nous produisons seulement 18 % de notre nourriture...

**Et en Kanaky ? 90 % ? 100 % ?**

par les différents acteurs économiques du Vanuatu a laissé l'assemblée sans voix.

En effet, ce petit État insulaire connaît un taux de croissance annuel de l'ordre de 3 %, il ambitionne pour sa flotte aérienne l'achat de nouveaux appareils performants tant pour ses lignes domestiques qu'internationales, la remise aux normes de ses aéroports est entamée, les sources de financements arrêtées, les infrastructures hôtelières définies, etc.

Par ailleurs, il est à noter que depuis peu, le Vanuatu est sorti de la zone des Pays les Moins Avancés (PMA), ce, grâce à la prise en compte de recommandations internationales, à des stratégies de financements et de développements fructueux, à une vision régionale et internationale à

long terme. Enfin, nous notons que ceux-là mêmes qui, hier avaient décrié le Vanuatu étaient présents lors de la signature de cet accord. Toutes leurs questions ont trouvé réponses. Le Vanuatu prouve sa montée en puissance économique, révèle sa reconnaissance régionale, surtout, affiche sans complexes son ambition, son expansion pour l'international. Le Vanuatu est un partenaire commercial inédit de premier plan, et c'est le fruit d'un long processus historique et politique du FLNKS et de ses leaders.

Les opportunités commerciales qu'offre ce Pays alimentent déjà la soif des industriels locaux et l'appétit de grandeur de Calédonie Ensemble, au travers de son représentant, M. Germain.

# Emploi local : En 2019, la parole aux Conquérants<sup>1</sup> de l'emploi **STOP à l'addiction du « nouveau venu » qui entraîne une dévalorisation publique des citoyens locaux du pays !**

## Épisode 1 : passons d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage...

Chères lectrices, chers lecteurs,  
Jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle et particulièrement jusqu'à ce mois de février 2019, PERSONNE sur notre territoire n'avait permis, par le biais d'une presse locale écrite, donner la parole aux Conquérants de l'emploi sur les lois de l'emploi local créées il y a maintenant bientôt 9 ans. Cela a toujours été ainsi, c'est comme une fatalité :

**les conquérants sont ceux dont on parle, mais qui ne parlent pas, ce sont ceux qui écoutent, mais que personne n'écoute, ce sont les autres qui savent et qui décident pour eux.**

Ils ne laissent guère d'archives pour l'histoire et ne retiennent guère l'attention. L'on peut dire que « Les conquérants sont aussi silencieux que les choses et sont dépossédés de la parole ». C'est comme si on leur disait :

**« nous n'avons pas besoin de vous pour créer la société calédonienne d'aujourd'hui et de demain. »**

Pourtant, l'ironie de cette histoire, c'est que c'est pour eux que ces lois ont été pensées et créées il y a maintenant bientôt 9 ans. Pour faire simple, c'est comme si un programme éducatif avait été pensé et créé, approuvé, qu'il était mis en application par les professeurs tous les jours, mais que jamais les acquis des élèves n'étaient évalués et que les élèves n'avaient jamais le droit de s'exprimer en classe. C'est exactement ce qui s'est produit jusqu'alors avec ces lois. Tous les acteurs institutionnels, syndicalistes et autres concernés parlent entre eux, échanges, réfléchissent font des propositions. Toutefois, JAMAIS ils n'ont pensé UN JOUR d'entendre et d'écouter, les PREMIERS concernés, les PREMIERS touchés, les PREMIERS qui sont perdus dans ce labyrinthe dont ils sont peu sûrs de retrouver le chemin de la lumière : les Conquérants de l'emploi de Nouvelle-Calédonie. Ainsi, ils pourraient savoir si toutes leurs réflexions et mesures pensées en amont fonctionnent sur le terrain.



Vous êtes-vous une seule fois mis à leur place ?

Vous êtes-vous imaginé une seule fois comment cela peut être déplaisant, épuisant, décourageant et dévalorisant pour eux de supporter les préjugés et les regards dédaigneux qu'entretient une part non négligeable de la population calédonienne sur eux ?

Vous savez le genre d'idées reçues telles que : "Ils sont fainéants", "ils ne recherchent pas de travail", "ils passent leur temps devant la télévision", "ils sont bons qu'à être des assistés", "ils profitent du système", "Si l'on veut vraiment travailler, on trouve toujours un emploi", etc.

**Leur SEUL droit reconnu serait-il de chercher un travail dans une société qui est incapable de fournir un emploi à chacun ?**

Ce déni de reconnaissance induit "un affaiblissement de la citoyenneté et de la dignité des Conquérants de l'emploi de Nouvelle-Calédonie".

Plus, ils sont stigmatisés, moins ils trouveront du travail et plus leur bien-être en souffrira. On peut faire de son mieux et beaucoup postuler, mais les conquérants n'ont pas d'emprise sur le résultat. Se voir à chaque fois éconduit ou ne pas obtenir de réaction du tout donne l'impression aux conquérants de perdre l'emprise sur sa vie.

Est-ce que quelqu'un sur ce territoire a pensé à ne plus considérer le chômage comme un problème uniquement économique ?

La stigmatisation des conquérants peut en effet modifier leur personnalité et constituer un obstacle à la recherche d'un emploi. Désormais, il est urgent que la société porte un regard différent sur eux et les prennent réellement en considération.

Comprenez et sachez que le travail est essentiel à l'homme. Il lui permet de survivre et d'assurer son confort. Il lui apporte aussi le respect des autres.

Si une lutte devient essentiellement un message à polir, à mettre en scène et à vendre, le pouvoir d'agir n'échappe-t-il pas aux personnes et aux organisations directement concernées ?

**L'heure est grave.**

**Il faut agir maintenant !**

Depuis bientôt 9 ans, la société n'a pas attendu que la volonté, les moyens humains et la coordination de tous ces acteurs concernés se fassent. Non, elle a avancé à pas de géant ! Alors, il faut reconnaître que le premier principe, c'est que notre société est incapable de fournir du travail et un emploi décent à chacun et ne fait pas le nécessaire pour qu'il y ait des emplois pour toutes et tous les enfants du pays prioritairement. Donc, brisons tous ensemble la conspiration du silence et de l'indifférence des Conquérants de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie !

Donnons-leur désormais plusieurs espaces de parole, d'échanges, de dialogues pour construire avec eux et permettons-leur de passer du silence à la parole et de la parole à la représentation.

**Au-delà de la communication politicienne des chiffres du chômage qui varient en fonction des échéances électorales, s'interroger activement sur le chemin de la recherche d'emploi est plus que nécessaire, aujourd'hui sur notre territoire**

Signée une conquérante de l'emploi de Bourail n° T 27019.



*Merci à tous pour votre lecture et dans l'épisode 2, je vous parlerai du long chemin qu'effectuent les Conquérants de l'emploi de Nouvelle-Calédonie.*

(1) J'utilise ce terme "Conquérants" car je considère que nous ne sommes pas des mendiants (au sens figuré) à être à genoux entraînés de "demander/quémander" un emploi pour que je définisse ma fonction professionnelle en utilisant le terme « demandeur ».